

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 30 MAI 2024

DELIBERATION N°2024.00304

LANCEMENT DE LA MISSION DE PROGRAMMATION DU « PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL GRAND-CROIX » - DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 24 mai 2024

Nombre de membres en exercice : 122

Nombre de présents : 69

Nombre de pouvoirs : 25

Nombre de voix : 94

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, M. Denis BARRIOL, Mme Caroline BENOUMELAZ, Mme Françoise BERGER, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Bruno CHANGEAT, Mme Catherine CHAPARD, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIÉRI, Mme Viviane COGNASSE, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. François DRIOL, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, M. Daniel GRAMPFORT, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Nathalie MATRICON, Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU représenté par Mme Françoise BOULAT, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Jacques VALENTIN

RECU EN PREFECTURE

Le 07 juin 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240530-D202400304I0

Date de mise en ligne : 07 juin 2024

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Lionel BOUCHER,
Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Christiane BARAILLER donne pouvoir à M. Cyrille BONNEFOY,
M. Jean-Luc BASSON donne pouvoir à Mme Françoise BERGER,
M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. David FARA,
Mme Nicole BRUEL donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,
M. Gabriel DE ALMEIDA donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Christian DUCCESCHI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. François DRIOL,
Mme Catherine GROUSSON donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE,
Mme Pascale LACOUR donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE donne pouvoir à Thierry NITCHEU,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
Mme Marie-Jo PEREZ donne pouvoir à Mme Laura CINIEMI,
Mme Laurence RICCIARDI donne pouvoir à Mme Brigitte REGEFFE,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à Mme Stéphanie CALACIURA,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER,
M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
Mme Eveline SUZAT-GIULIANI donne pouvoir à M. Julien LUYA,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Frédéric DURAND

Membres titulaires absents excusés :

M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET,
Mme Michèle BISACCIA, M. Patrick BOUCHET, M. Christophe CHALAND,
M. André CHARBONNIER, M. Philippe DENIS, Mme Véronique FALZONE,
M. Louis-Jean FONTBONNE, M. Jérôme GABIAUD, Mme Marie-Eve GOUTELLE,
M. Yves LECOCQ, Mme Fabienne MARMORAT, M. Yves MORAND,
Mme Solange MORERE, Mme Evelyne ORIOL, M. Marc PETIT, M. Jacques PHROMMALA,
Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI, Mme Nadia SEMACHE,
M. Christian SERVANT, M. Gérard TARDY, Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES,
Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 30 MAI 2024

LANCEMENT DE LA MISSION DE PROGRAMMATION DU « PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL GRAND-CROIX » - DEMANDE DE SUBVENTION

Le contexte

L'axe ferroviaire Saint-Etienne / Lyon bénéficie d'une desserte ferroviaire assez fréquente et bien cadencée en semaine, fruit d'actions menées depuis les années 1970 (« Stélyrail ») jusqu'aux années 2000 (premier axe cadencé en Rhône-Alpes).

En vallée du Gier, cette dynamique de modernisation / amélioration du niveau de service s'est accompagnée de la fermeture de plusieurs points d'arrêt, en concentrant / systématisant la desserte des seules gares de Saint-Chamond et Rive-de-Gier.

Différentes études réalisées ces dernières années ont montré la pertinence et la potentialité qu'offrirait la création d'une halte ferroviaire intermédiaire entre Saint-Chamond et Rive-de-Gier, tant par attraction de nouveaux usagers mieux directement desservis, que par contribution à la désaturation du parking relais de Rive-de-Gier, par ailleurs exposé au risque inondation.

A la suite d'études comparatives entre plusieurs sites, le secteur Roger Rivière / échangeur A47, sur la commune de la Grand' Croix, est très nettement ressorti comme le plus pertinent, tant en insertion urbaine, viaire et paysagère, qu'en matière de potentiel de fréquentation, à la fois en proximité urbaine et en rabattement depuis les communes autour de La Grand' Croix, et sur les coteaux au-dessus de La Grand' Croix.

La localisation, la préfaisabilité, les fonctionnalités et le potentiel de fréquentation de la halte ferroviaire ont été confirmées et présentées en instances de pilotage, début 2024, lors de rendus d'études réalisées par SNCF-Gares & Connexions et AREP, au sein de la démarche globale d'études d'amélioration de l'étoile ferroviaire stéphanoise, portées par SNCF-Réseau et cofinancées à parts égales entre l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Saint-Etienne Métropole.

Il apparaît dès lors opportun et nécessaire de lancer des études de programmation du pôle d'échanges multimodal et de l'offre de stationnement multimodal autour de la halte ferroviaire, à mener sous pilotage et financement de Saint-Etienne Métropole, en tant qu'autorité organisatrice des mobilités urbaines sur son territoire.

Le projet

Le site du projet dispose de plusieurs scénarios d'aménagement étudiés par SNCF Gares et Connexions, et entre en résonance avec le projet de renouvellement urbain porté par la commune et le programme partenarial d'aménagement Gier Ondaine Saint-Etienne (PPA GOSE), ainsi qu'avec la requalification des berges du Gier, de l'échangeur A47 et l'insertion de la voie verte des confluences.

Sur la base des niveaux de desserte ferroviaire définis dans les études de l'étoile ferroviaire stéphanoise, les études de programmation devront définir les contours, les fonctionnalités et les modalités d'exploitation du futur pôle d'échange multimodal, et du parc relais multimodal associé.

Il s'agira notamment de valider le positionnement des accès et stationnement vélo et piétons, la position, le dimensionnement et les modalités d'accès au P+R, de proposer une réorganisation du réseau STAS et de définir un planning et une enveloppe financière pour l'opération.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve le lancement de la mission de programmation « Pôle d'Echange Multimodal Grand-Croix » ;**
- **approuve la sollicitation de financements extérieurs notamment auprès de l'Etat (Fonds verts...), de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou d'autres acteurs ;**
- **autorise Monsieur le président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous les documents relatifs à l'exécution de ce projet ;**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget Annexe des Transports - Section Investissement Article 2031 – Destination 2014 – Polec 104.**

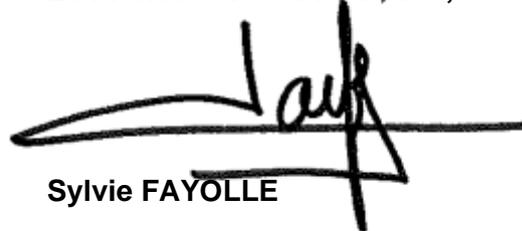
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le secrétaire de séance,



Tom PENTECOTE

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE